

Rapport d'évaluation

Plan d'action
CEKOYA



Décembre 2025

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise CEKOYA dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

CEKOYA			
Date d'adhésion au programme	01/12/2021	Date d'engagement dans le programme	10/03/2023
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	3 ans (2023-2026)		

Date de transmission du rapport de suivi	10/03/2025
Plan d'action évalué	1er plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	2023-2025
Date de publication du rapport d'évaluation	12/2025

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme et de son rapport de suivi transmis après deux ans de mise en œuvre. L'évaluation est basée uniquement sur les éléments transmis par l'entreprise dans ce cadre, elle se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un bureau d'étude mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (à renforcer, satisfaisant, exemplaire).
2. **La validation de l'analyse technique par un jury**: assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.1 Engagements préexistants.....	4
I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés.....	4
I.3 Cadre mis en place et description des actions	6
II. Evaluation	7
II.1 Synthèse de l'évaluation	7
II.1.1 Adéquation des informations fournies	7
II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse.....	7
II.1.3 Conclusion évaluative.....	7
III. Recommandations	8
III.1 Recommandations relatives à la significativité.....	8
III.1.1 Précision du plan d'action.....	8
III.1.2 Complément au plan d'action	8
III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre	8
IV. Synthèse des retours du jury	9

I. Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	314 rue le Corbusier - ZONE DE GREZAN – 30000 NIMES
Secteurs d'activité	La société est spécialiste des télécoms d'entreprises depuis 10 ans, elle a récemment pris un virage environnemental afin de se transformer en opérateur télécom vert. Opérateur à taille humaine, elle a développé un outil de calcul de l'empreinte carbone de son matériel et de leurs usages en capacité de proposer des solutions éco-responsables qui réduisent l'empreinte carbone.
Chiffre d'affaires	1 à 2 millions d'euros
Nombre d'employés	<10
Site web de l'entreprise	https://cekoya.fr/

I.1 Engagements préexistants

En 2021 la société a mis en place :

- Des partenariats avec des entreprises de téléphones reconditionnés et commercialise des smartphones recyclés en Bretagne et en Occitanie.
- Le déploiement de l'analyse quotidienne de l'empreinte carbone des entreprises.
- Le lancement de la labellisation NR avec l'Agence Lucie.
- L'intégration dans la Communauté Coq Vert.
- L'adhésion à Impact France.

En parallèle elle propose à ses clients :

- Une étude de l'existant : Quantifier les émissions générées par les usages
- Plan d'actions : Réduire les émissions et capter le reliquat
- Suivi quotidien : Piloter l'empreinte carbone avec les équipes
- Bilan annuel et prospective : Obtenir le rapport carbone des télécoms d'entreprise

Un espace client permet de visualiser via l'onglet environnement leur consommation en C02 (data, sms, mms, appels) au mois et à l'année. Il permet aussi via l'onglet matériel de visualiser les smartphones, et calculer leur impact carbone annuel.

I.2 Synthèse des principaux enjeux identifiés

A partir de ces dépendances et impacts, l'entreprise a identifié ses risques et opportunités associés à la biodiversité, ils se situent principalement en amont de la chaîne de valeur :

- Risques au niveau de la chaîne d'approvisionnement et des transports (hausse des prix, pénurie de matière première au niveau des fournisseurs)
- Risques d'image liés au matériel utilisé (produits provenant d'Asie, long acheminement par avion...)

- Risques d'opportunité de marché lié à l'évolution croissante des technologies de la communication. Marché très concurrentiel
- Risques au niveau de la communication avec les clients

Mais aussi in situ :

- Risques au niveau de la gestion des déchets du siège de l'entreprise
- Risques au niveau de l'utilisation des moyens de télécommunication internes

Elle a donc décidé d'agir en priorité sur les points suivants :

- L'approvisionnement en amont du matériel et la prestation de service de télécommunication ainsi que l'approvisionnement de ses consommables
- La prévention et la communication avec ses clients
- La recherche et la protection de la biodiversité : Recherche constante d'opportunités innovantes pour réaliser de la captation carbone (actions sur les zones humides, travailler avec des acteurs, producteurs locaux...)
- L'empreinte carbone inhérente à l'activité de l'entreprise
- La gestion des déchets in situ

I.3 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Cekoya est une entreprise de service qui a établi son plan d'action sur l'ensemble de la chaîne de valeur donc au niveau du siège de l'entreprise, sur l'amont et sur l'aval de sa chaîne de valeur. De ce fait l'entreprise oriente son plan d'action sur la limitation des impacts de ses achats (par exemple matériel de téléphonie mobile...) et sur ses émissions de CO2 dues à la distribution du matériel au client d'une part puis dues à leur utilisation (prévention, captation carbone...). L'entreprise veille aussi à agir sur ses propres communications ainsi que ses habitudes de consommation et ses fournisseurs. Elle est également impliquée dans le calcul de l'empreinte carbone due aux services qu'elle propose Le plan d'action volontaire concerne essentiellement les collaborateurs.
----------------------------	---

Durée prévue pour la mise en œuvre	3
------------------------------------	---

Nombre d'actions cœur de métier	4	Nombre d'actions complémentaires	0
---------------------------------	---	----------------------------------	---

Actions cœur de métier	<ul style="list-style-type: none">• 1. 80% des fournisseurs eco-responsables ou locaux• 2. Réduire de 10% la quantité de déchets et améliorer le système de recyclage• 3. Sensibiliser le client à son impact carbone par le biais de l'espace client• 4. Proposer à minima 4 autres projets de captation carbone au sein de notre offre de service
------------------------	--

Observations
Les actions cœur de métier sont cohérentes avec l'analyse des enjeux réalisée, toutefois l'action qui concerne les approvisionnement (qui est la partie de la chaîne de valeur à plus fort impact) n'est pas très clair sur la possibilité de remplir l'objectif via des acteurs uniquement locaux et non définis comme responsables.

Action complémentaire	/
-----------------------	---

Observations
Pas d'actions complémentaires.

II. Evaluation

II.1 Synthèse de l'évaluation

II.1.1 Adéquation des informations fournies

Le diagnostic semble trop succinct, l'entreprise est notamment passée à côté de ses dépendances aux services de régulation (est-ce que la perturbation du cycle de l'eau, l'érosion, ou la perte de protection face aux événements climatiques extrêmes à des effets sur leur activité ? De plus il semble qu'elle ait une dépendance culturelle à la biodiversité via un nom et un logo directement lié à une espèce), et s'est focalisée sur la participation au changement climatique sans justifier si elle peut avoir des impacts sur d'autres facteurs de pressions (pollutions et consommation d'eau notamment lors de l'extraction minière, pollution plastique avec les cartes sim, occupation des sols avec les data centers...).

De fait le plan d'action est bien corrélé aux enjeux identifiés mais n'est pas correctement justifié par rapport aux autres enjeux potentiels de l'entreprise.

Le plan d'action reste clair et bien présenté. Le rapport de suivi est bien rédigé et démontre une mise en œuvre effective du plan d'action.

II.1.2 Résultats synthétiques de l'analyse

Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
À renforcer	Suffisant	Suffisant	À renforcer	Suffisant

Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant

II.1.3 Conclusion évaluative

CEKOYA a consolidé un plan d'action intéressant, très bien suivi et mis en œuvre et s'est lancé dans un travail important et crucial avec les fournisseurs.

Si le plan d'action est globalement pertinent et doit permettre de couvrir certains enjeux biodiversité majeur pour CEKOYA (notamment liés au changement climatique), il passe peut-être à côté d'action pertinentes du fait d'un diagnostic à renforcer sur l'analyse de dépendances et d'impacts.

Le plan d'action est aujourd'hui globalement à renforcer en revoyant le diagnostic et en s'assurant que le plan d'action couvre bien les enjeux principaux, et en améliorant les indicateurs pour qu'ils soient représentatifs de l'impact réel des actions proposées par rapport à la biodiversité (ex : est-ce que le critère fournisseur tel qu'il est comptabilisé aujourd'hui permet réellement de les embarquer ou de réduire leurs impacts sur le vivant ?)

III. Recommandations

Sur la base de l'évaluation réalisée, des points d'amélioration ont été détectés. Des recommandations sont dès lors émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de renforcer son engagement en faveur de la biodiversité. Elles visent à faciliter la mise en œuvre des points d'amélioration mais ne constituent pas l'ensemble des réponses à apporter pour accéder au niveau de reconnaissance supérieur.

III.1 Recommandations relatives à la significativité

III.1.1 Précision du plan d'action

Le plan d'action mériterait d'être précisé et affiné :

- décrire réellement ce que doivent respecter les fournisseurs pour être comptés dans l'indicateur
- sélectionner les projets de captation carbone selon des critères de biodiversité
- s'assurer que la page internet permet effectivement la mobilisation et les meilleures pratiques des clients. Revoir éventuellement l'indicateur de l'action en le remplaçant par un sondage clients ou simplement la mise en place d'une meilleure page de sensibilisation.

III.1.2 Complément au plan d'action

Il serait également pertinent de rajouter des actions en lien avec les enjeux biodiversité principaux pour un acteur des télécoms (à confirmer avec une mise à jour du diagnostic).

Par exemple :

- sur la fin de vie des équipements fournis ou récupérés
- sur une analyse plus fine des impacts des différentes catégories d'achats
- sur une modification des process, offres et équipements pour assurer la réduction effective des impacts de l'utilisation des services
- sur la sensibilisation des clients à la sobriété énergétique

III.2 Recommandations relatives à la mise en œuvre

Le plan d'action est plutôt mis en œuvre et la mobilisation de la responsable RSE et de la direction semble adaptée. Les recommandations portent plutôt sur le contenu des actions (voir plus haut).

Il serait pertinent de mieux recenser les implications des parties prenantes et notamment les résultats obtenus pour pouvoir les lister.

Sur plusieurs actions il pourrait être pertinent de chercher à évaluer l'impact réel des actions par rapport aux enjeux : est-ce que 73% de fournisseurs éco-responsables permet de réduire les impacts identifiés ? Est-ce qu'augmenter de 10% le trafic sur le site va permettre de réellement mobiliser les collaborateurs ?

IV. Synthèse des retours du jury

La validation de l'évaluation est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Ce passage en jury vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part de ses membres.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury était tout à fait d'accord avec les conclusions et justifications

RECOMMANDATIONS

Le jury était tout à fait d'accord avec les recommandations

Les membres du jury ont émis les recommandations complémentaires suivantes :

Le jury encourage l'entreprise à poursuivre et renforcer sa démarche biodiversité pour en faire un levier stratégique, pour cela il souhaite particulièrement lui recommander de :

- renforcer l'analyse de ses enjeux,
- préciser les critères de sélection des fournisseurs,
- fixer des objectifs sur l'amont de sa chaîne de valeur dans une logique de circularité, proposer de la sensibilisation à ses clients sur la sobriété énergétique et de sélectionner des projets de captation carbone selon des critères biodiversité.

Rapport d'évaluation

Droit de réponse
CEKOYA



2025

Droit de réponse suite au rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise CEKOYA dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

A NIMES, le 30/12/2025,

Droit de réponse adressé à l'OFB par SUTRA, Jessica, coordinatrice RSE :

Nous remercions le jury et les évaluateurs pour l'analyse réalisée dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature, ainsi que pour la pertinence des remarques formulées.

Lors du dépôt de notre premier plan d'actions, l'entreprise était une structure récente, encore en phase de construction de sa démarche RSE. À cette étape, notre engagement reposait principalement sur une volonté forte d'agir, mais avec un niveau de structuration encore balbutiant, à l'image de nombreuses jeunes entreprises en phase de croissance. Certains enjeux, aujourd'hui identifiés comme structurants, n'étaient alors pas encore matérialisés, notamment en raison d'un volume d'activité limité et de l'absence totale de certains flux, comme les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Depuis ce premier dépôt, l'entreprise a connu une évolution rapide de son activité, de son organisation et de sa maturité sur les enjeux environnementaux et de biodiversité. Cette croissance s'est accompagnée d'un travail approfondi de structuration de la stratégie RSE, avec une meilleure identification des impacts, des dépendances à la biodiversité et des leviers d'action pertinents à l'échelle de notre chaîne de valeur.

Les remarques formulées par le jury sont à ce titre pleinement entendues et jugées justes. Elles rejoignent un travail déjà engagé entre temps en interne visant à renforcer le caractère opérationnel et mesurable de notre démarche. Plusieurs points soulevés ont d'ores et déjà fait l'objet d'actions correctives, notamment l'actualisation de la cartographie des dépendances à la biodiversité, l'intégration de nouveaux enjeux comme la gestion des équipements en fin de vie, ainsi que la clarification des objectifs et indicateurs de suivi.

Forte de cette montée en maturité, l'entreprise est aujourd'hui en mesure non seulement d'améliorer son plan d'actions existant, mais également de proposer des engagements plus ciblés, plus mesurables et plus directement reliés aux enjeux de biodiversité, en cohérence avec son cœur de métier et ses capacités opérationnelles.

Nous considérons ce premier cycle d'engagement comme une étape structurante dans la construction d'une stratégie RSE durable et évolutive. L'entreprise confirme ainsi sa volonté de poursuivre et de renforcer son engagement au sein du programme Entreprises engagées pour la nature, dans une logique d'amélioration continue et de contribution concrète à la préservation du vivant.